

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Décade du 21 au 31 Juillet 2020

Situation météorologique

A l'image de la décade précédente, les activités pluvio orageuses ont pratiquement intéressé tout le pays.

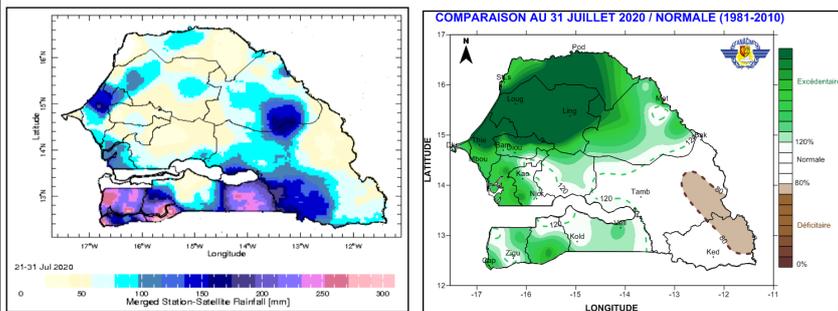
Au nord, à part Saint Louis qui a été peu arrosé (7.4mm) la majeure partie des postes ont cumulé plus de 50 mm durant la décade. Durant la journée du 29 juillet, Louga a reçu 102.5mm.

L'Ouest et le centre Ouest du pays ont été aussi bien arrosés. La station de Dakar Yoff a reçu le plus faible cumul de la période (25.1mm), tandis que Tivaouane a été le plus arrosé avec 179.1mm reçus en 6 jours durant la décade.

A l'Est du pays, cette décade a été moins arrosée que la précédente. Seule Salémata a enregistré un cumul de la période supérieur à 100mm, (153.5mm)

Le Sud du pays garde sa bonne dynamique pluvieuse avec 8 à 10 jours de pluies durant la décade. La journée du 28 a été particulièrement pluvieuse avec des pics 200.5mm à Bignona, 185.4mm à Sindian, 138.5mm à Goudomp (voir carte ENACTS en bas à gauche).

A la date du 31 Juillet, la situation est excédentaire au Nord, au Centre ouest, à l'Ouest et une bonne partie du sud. Seules les localités de Goudiry et Saraya sont déficitaires. Le reste du pays présente une situation normale (Voir carte comparaison en bas à droite).



Perspectives de la première décade d'Aout 2020

Au courant des prochaines 24 h, le temps restera stable sur la majeure partie du pays à l'exception de des régions orientales et Sud-ouest où il existe des risques de pluies. C'est à partir du Mercredi 05 au Samedi 08 Aout où les conditions redeviendront favorables à des manifestations pluvio-orageuses sur la quasi-totalité du territoire. En fin d'échéance le temps sera stable sur les régions Nord et Centre du pays hormis les zones Sud où des risques de pluies se maintiendront. La chaleur humide persistera sur l'ensemble du pays.

Les conditions météo-océaniques seront généralement stables et pourraient être perturbées par des systèmes organisés qui atteindront le littoral.

Sommaire

- **Météo:** Décade pluvieuse sur tout le pays
- **Hydrologie:** Hausse du niveau des cours d'eau du pays
- **Agriculture:** Bon comportement végétatif des cultures
- **Situation phytosanitaire:** Présence de chenilles et de sautereaux au Centre
- **Situation pastorale:** Quelques cas de dermatoses dans le Malem Hoddar
- **Situation des marchés:** Bon approvisionnement du marché en ovins pendant la Tabaski: mévente de 150 000 têtes sur l'ensemble du pays.

Stations	Cumul au 31 juillet (mm)		
	2020	2019	Normale
Saint Louis	91.5	0.0	48.2
Podor	138.1	0.0	58.3
Matam	225.8	34.1	111.3
Ranérou	211.2	33.5	134.1
Louga	183.8	15.3	63.2
Linguère	333.8	38.1	114.6
Diourbel	202.8	32.2	117.5
Bambey	183.2	50.4	129.1
Thiès	200.4	22.5	94.4
Mbour	165.0	39.9	99.0
Dakar Yoff	78.2	38.2	67.0
Fatick	298.6	46.7	144.8
Kaolack	236.3	49.4	163.2
Kaffrine	167.3	66.9	164.9
Koungheul	334.0	80.5	253.6
Nioro du Rip	211.4	95.7	244.4
Tambacounda	302.2	132.5	267.9
Goudiry	165.3	138.0	233.2
Bakel	233.7	111.8	185.0
Kédougou	451.6	500.8	466.0
Kolda	486.9	313.9	398.5
Sédhiou	607.7	236.5	308.9
Vélingara	447.9	241.5	308.9
Ziguinchor	489.0	246.9	447.0
Cap Skirring	698.0	229.0	396.4

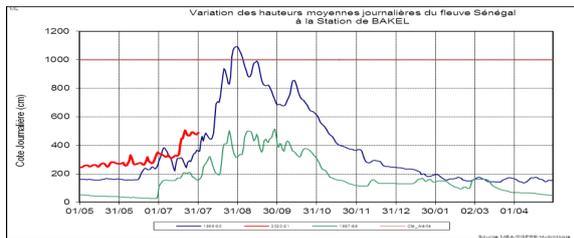
Situation hydrologique

On note une hausse généralisée des niveaux cours d'eau du pays.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

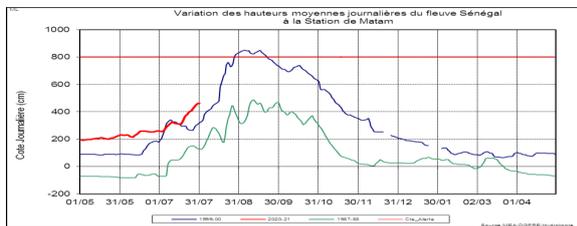
FLEUVE SENEGAL A LA STATION DE BAKEL

Le niveau du fleuve est en hausse. Le maximum est de 506 cm le 21 juillet 2020. Le maximum moyen journalier a été de 377 cm le 28 juillet 2019. Le débit moyen mensuel est de 682 m³/s pour un volume écoulé d'un milliard 826 millions de mètres cubes. Ils s'élevaient respectivement à 487 m³/s et 1 milliard 305 millions en juillet 2019 soit un excédent de 28,5 %.



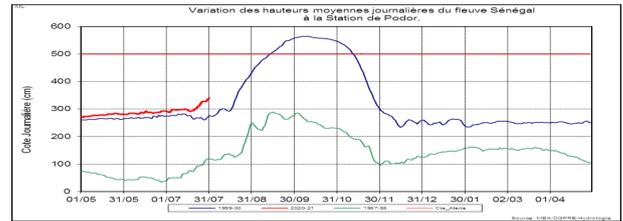
STATION DE MATAM

Le niveau du fleuve est en hausse tout au long de la décade. Le maximum moyen journalier est de 462 cm le 31 juillet 2020. Il était de 340 cm le 31 juillet 2019.



STATION DE PODOR

Le niveau du fleuve est en hausse tout au long de la décade. La cote maximum journalière de 339cm a été observée le 31 Juillet 2020. Elle était de 297 cm le 31 juillet 2019.



FLEUVE FALEME A LA STATION DE KIDIRA

La hausse observée la décade précédente s'est poursuivie. Le maximum de la décade est de 295 cm le 30 juillet 2020. Le maximum moyen journalier était de 272 cm le 24 juillet 2019. Le débit moyen mensuel est de 66,7 m³/s pour un volume écoulé 179 millions de mètres cubes. Ils s'élevaient respectivement à 65,2 m³/s et 175 millions en juillet 2019 soit un excédent de 2,2 %.



BASSIN DU FLEUVE GAMBIE A LA STATION DE GOULBOU

Le niveau du fleuve est en hausse. Les effets de la marée sur le régime hydrologique se sont estompés. Le maximum moyen journalier est de 389 cm à la date du 31 juillet 2020. Il était de 388 cm le 26 juillet 2019.



Situation agricole

Introduction

Les préparatifs de la campagne agricole 2020-2021 ont démarré avec l'élaboration du document du programme agricole 2020/2021 et la mise en place des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants agricoles et Matériels agricoles (**lettre circulaire N° 00359/MAER/DA du 14 avril 2020 relative à la mise en place des commissions par les autorités administratives**).

A la troisième décade de juillet, on note un bon comportement végétatif des cultures.

I. Mise en place des intrants

1.1. Semences d'arachide

La mise en place et les cessions des semences d'arachide ont démarré et se poursuivent activement sur toute l'étendue du pays. L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **70 513 tonnes** dont **18 000 tonnes** de semences écrémées et **52 513 tonnes** de semences certifiées.

1.2. Semences d'espèces diverses

Pour les espèces diverses comme le maïs, le sorgho, le fonio, le niébé et le sésame, les notifications se poursuivent et les mises en place ont démarré.

Situation agricole (suite)

1.3. Engrais

L'objectif de mise en place d'engrais toutes formules confondues au niveau des communes rurales est de **150 000 tonnes** dont 33 000 tonnes pour le 6 20 10, 12 000 tonnes pour le 15 10 10, 20 000 tonnes pour le 15 15 15, 12 000 tonnes pour le DAP et 63 000 tonnes d'urée.

II. Suivi de l'état phénologique des Cultures

Dans la région de **Dakar**, Dans la région de Dakar au 22 juillet, les pluies enregistrées en fin de semaine, les semis ont commencé et portent principalement sur l'arachide le maïs et le niébé

Dans la région de **Ziguinchor** plus précisément dans le département de Bignona, la première vague de semis est en début ramification- 5 feuilles (arachide), tallage- 5 feuilles (mil), plantule-levée (sorgho, pastèque), début montaison-5 feuilles (maïs), reprise (manioc), plantule-levée (niébé), tallage-5 feuilles (riz plateau) et 5 feuilles-plantule (riz bas-fond). La deuxième vague de semis est au stade plantule-levée (arachide, riz plateau, riz bas-fond, maïs).

Dans le département d'**Oussouye**, la première vague de semis est au stade 5 à 6 feuilles (arachide, maïs, riz de plateau), 2 à 3 feuilles (riz de bas-fond) et 4 à 5 feuilles (mil/sorgho).

La deuxième vague est à 3 à 4 feuilles (arachide, maïs, riz de plateau, mil/sorgho).

Dans le département de **Ziguinchor**, la première vague de semis est au stade de levée de 5 à 6 feuilles (maïs, niébé, riz de plateau, riz de nappe), début floraison (arachide), 6 à 7 feuilles (mil/sorgho). La deuxième vague est au stade de levée de 4 à 5 feuilles (maïs), de 5 à 6 feuilles (arachide), de 3 à 4 feuilles (niébé, riz de plateau et riz de nappe).

A **Thiès**, à la faveur des dernières pluies enregistrées dans la région, les opérations de semis (humide) se poursuivent dans la région. Dans la plupart des zones de cultures on note des débuts de levées assez prometteuses à la date du 22 juillet 2020.

La première vague de semis est au stade levée-plantule (arachide), levée (mil), levée-plantule (maïs), levée-plantule (sorgho).

A **Diourbel**, on note, d'une manière générale dans la région, un bon comportement végétatif des cultures. Les premiers semis en humide d'arachide représentent 70 %, sont au stade de levée-plantule. Les premiers semis à sec du mil représentent 60 % des différentes vagues de semis sont au stade de croissance forte-début tallage. Le niébé à 40 % est au stade de levée-plantule. Le maïs est au stade levé. La deuxième vague de semis est au stade de plantule 2 à 3 feuilles (mil), levée, plantule 3 à 4 feuilles (arachide).

A **Kolda**, Dans l'ensemble, un bon comportement des cultures est noté, la campagne se déroule normalement.

Les premiers semis se présentent comme suit :

Le mil est au stade de tallage, l'arachide est en floraison, le maïs en début de montaison, le sorgho au stade 3 à 4 feuilles, le coton au stade 3 à 4 feuilles et le riz en début de tallage.

Les 2^{ème} et 3^{ème} semis des cultures qui représentent les 90% des emblavures ont bien levé et connaissent un développement phénologique normal.

On constate une augmentation des emblavures en arachide, riz, et maïs par rapport à la campagne 2019.

Le manioc planté dans les trois départements a bien repris avec quelques pertes de boutures signalées à Kolda et MYF.

A **Saint-Louis**, le riz de Contre Saison Chaude est au stade de maturation et les récoltes sont toujours en cours dans toute la région. Avec l'installation progressive de l'hivernage, des difficultés sont notées mais toutes les dispositions ont en train d'être prises pour sécuriser la production.

Tambacounda, la première vague de semis du mil souna est au stade début tallage, l'arachide est au stade de ramification, le maïs de case est à 7 à 8 feuilles et le riz début tallage.

La deuxième vague de semis est au stade de 4 feuilles (mil souna), 3 feuilles (arachide) 4 à 5 feuilles (maïs de case), 2 à 3 feuilles (riz).

A **Kaffrine**, Trois vagues de semis se distinguent nettement à l'échelle régionale : Pour la première : le mil est au stade de tallage et montaison, l'arachide est en phase de croissance et en floraison, le maïs est au stade de plantule et en montaison et le niébé est au stade de plantule et en ramification. Pour la deuxième : le mil, l'arachide, le maïs, le sorgho, le niébé et le sésame sont au stade de levée. Pour la troisième vague, les semis sont en cours et concernent globalement toutes les spéculations, notamment l'arachide, le maïs, le sorgho, le sésame, le riz, le niébé et le bisap.

A **Kédougou**, on note à la date du 22 juillet 2020, la première vague de semis est au stade début floraison (arachide), montaison (maïs), et tallage (sorgho), montaison (fonio). La deuxième vague de semis est au stade 5 à 6 feuilles (arachide), 6 à 7 feuilles (maïs), montaison (sorgho), 3 à 4 feuilles (riz).

Conclusion

La campagne agricole 2020/2021 a démarré avec la mise en place effective des intrants et les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de Mise en place et de Cession des Intrants.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est principalement marquée par une infestation de chenilles et de sauteriaux dans les régions de Kaffrine, Kaolack et Fatick. Ces infestations sont notées sur le mil, l'arachide, le maïs et la jachère. Des traitements sont effectués avec des produits UL par les UPV et les CLV en appât empoisonné contre les iules dans le Mbacké, région de Diourbel. Ailleurs, la situation est relativement calme.

Chenilles

Des infestations de Chenilles Légionnaires Africaines (*Spodoptera eximpta*) et Chenilles Légionnaires d'automne (*Spodoptera frugiperda*) ont été noté dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine durant cette semaine. Concernant les traitements contre *Spodoptera eximpta* sur mil-maïs-arachide, ils ont été réalisés au niveau des localités de Bambadalla, Thiakha, Ngayène Thiébo, Darou, Kébé Walo, Taïba Ndiouffène, Santhi Sorsou, Dakha Bani, Keur Samba Rokhy Ndiobène, Keur Samba Rokhy Dramé, Ndiayene Kade, Niassène, Missira, Mbitéyene, Mbouma, Thiakho Madialle, Médina Maka, Keur Yorodou, Kadiel, Keur Alé Bassine, Keur Ndiang, Maka Dramé, Baïla Ndour, Diéri, Khounack et Médina Diéré. 925L de produits UL sont utilisés pour le traitement de 1090 ha contre la chenille légionnaire africaine. A Darou Miname, 10 ha de maïs sont traités contre CLA (*Spodoptera frugiperda*) avec 05 litres de Sultan 480 UL.

Sauteriaux

Des infestations de sauteriaux sont notées dans le département de Kaffrine à Amdallaye, Maka Andalla, à Boulel CMA 3, à Santhie Khounack, Darou Minam; dans le départe-

tement de Kounghoul à Médina Fass, Fass Thiarène, Gué-rane Fass, Santhie Ada et Ndakhar. Les espèces incriminées et trouvées sur place sont *Oedaleus senegalensis* (OSE), *Acrida bicolor* (ABI), *Chrotogonus senegalensis* (CSE), *Pyrgomorpha vigneaudii* (PVI). Des défoliations ont été observées sur le mil, l'arachide (à divers stade) et la jachère. Les densités des populations étaient élevées, avec de forte concentration dans les jachères et les cultures à base de mil. Les traitements phytosanitaires par UPV ont été effectués sur 630 ha avec 315 Litres de Sultan 480 UL (0,5 L/ha). 250 ha (mil, arachide, jachère) ont été prospectés suivant les axes Fass Thiékène-Médina Tahirou et Missira Wadène-Aynoumane Tambédou-Dimiskha. Les espèces de sauteriaux trouvées sur place sont *Ornithacris cavroisi* (OCA), *Acanthacris ruficornis* (ARU), *Oedaleus senegalensis* (OSE), *Catantops stramineus* (CST), *Acrida bicolor* (ABI), *Chrotogonus senegalensis* (CSE), *Pyrgomorpha vigneaudii* (PVI) avec des densités très faibles et aucun dégât est noté sur les cultures. Les prospections vont se poursuivre et la vigilance est de mise.

PERSPECTIVES

Redynamiser et poursuivre la sensibilisation des CLVs ;

Intensifier les prospections pour mieux identifier et surveiller les zones à risques d'infestation et la population aviaire ;

Encourager la lutte commune entre la Mauritanie et le Sénégal ;

Former les acteurs sur les techniques de prospections, de traitement en UBV (Ultra Bas Volume), en suivi environnement ... en vue de se préparer à une invasion acridienne.

Situation pastorale

Etat des pâturages

Les pâturages reverdisent de plus en plus au grand bonheur des animaux dans la majeure partie du pays (notamment au sud et au centre). Les petits ruminants, les bovins et les équidés sont complètement tirés d'affaire. Par contre ailleurs (Podor, Dagana, Kounghoul etc...) la situation alimentaire du bétail est toujours difficile. Avec les pluies enregistrées, on note un début de levée du tapis herbacé qui commence à profiter petit à petit aux petits ruminants.

Etat d'embonpoint du cheptel

Les bovins gardent encore les stigmates de la période de soudure et les petits ruminants ont un état d'embonpoint acceptable.

Abreuvement du bétail

Avec les pluies enregistrées les mares et marigots se sont bien remplis. L'abreuvement du bétail se fait essentiellement au niveau de ces points d'eau temporaires.

Mouvement du bétail

Les derniers transhumants venus du Nord sont pratiquement retournés dans leurs villages d'origine tandis que ceux venus de l'Ouest ont largement entamé le retour. On note aussi la présence de beaucoup de transhumants surtout dans la zone Gniby (département de Kaffrine) qui constitue la zone actuelle de replis des éleveurs.

Situation zoo-sanitaire

La situation sanitaire est bonne dans l'ensemble à part quelques cas de dermatose dans certaines zones (Malem Hoddar). Cette infection serait due à la forte humidité consécutive aux fortes pluies. L'antibiotérapie, le déparasitage et l'exposition au soleil des sujets sont conseillés.

Situation des marchés

I – Approvisionnement des marchés

Les stocks céréaliers sont constitués de faibles quantités de produits locaux (céréales sèches, légumineuses) et d'abondantes quantités de céréales importées (riz, maïs). Le stock national de régulation disponible au niveau des importateurs, est passé au cours des deux dernières décades de 125 756 T à 114 600 T, ceux détenus par les commerçants grossistes distributeurs établis dans les marchés des capitales régionales est passé de 56 862 T à 45 742 T. Ces sensibles baisses n'affectent pas le bon approvisionnement des marchés par rapport à la demande qui est relativement constante.

Les marchés et les points circonstanciels de vente des ovins ont été abondamment approvisionnés. Le bilan officiel révèle, que sur un besoin prévisionnel de 850 000 têtes, plus de 900 000 têtes ont été recensées. Il en a résulté une mévente estimée à plus de 150 000 têtes sur l'ensemble du territoire.

II – Fonctionnement des marchés

Comme prévu lors de la décade précédente, les marchés ont exceptionnellement fonctionné au rythme des besoins multiformes de la fête de Tabaski (ovins, légumes, habillements, etc.).

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail se situent à : 275 F CFA/kg (mil souna), 280 F CFA/kg (sorgho), 235 F CFA/kg (maïs). La comparaison par rapport aux périodes de référence indique des variations de hausse généralisées. Elles sont faibles par rapport à la décade écoulée : +1% (mil), +7% (sorgho), +8% (maïs) et modérées par rapport à

l'année dernière à la même période : +17% (mil), +9% (sorgho) +10% (maïs).

Le prix du kilogramme du riz local décortiqué qui s'affiche à 310 F CFA est supérieur à son niveau de la décade écoulée (295 F CFA/kg) et annuel de 2019 (300 F CFA/kg), avec des variations respectives de +4% et +3%.

Céréales importées : les prix pratiqués s'affichent à 210 F CFA/kg (maïs), 315 F CFA/kg (riz importé non parfumé), 450 F CFA/kg (riz brisé parfumé). Ces prix n'ont pas connu de variations notables par rapport à leurs niveaux des périodes de comparaison.

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : 590 F CFA (niébé), 400 F CFA (arachide coque), 800 F CFA (arachide décortiquée). La comparaison décadaire indique une baisse pour le niébé (-12%), des hausses pour les deux types d'arachide : coque (+16%), décortiquée (+2%). La comparaison annuelle révèle des variations plus significatives : -28% (niébé), +19 (arachide coque), +28% (arachide décortiquée). Les hausses des prix de l'arachide, principale culture de rente, résultent des importants déstockages des dernières réserves paysannes pour satisfaire des besoins liés aux besoins de la Tabaski.

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 140 000 – 237 500 » F CFA/tête pour les bovins, « 50 000 – 175 000 » F CFA/tête pour les ovins, « 17 500 – 42 500 » F CFA/tête pour les caprins. Toutefois, en dehors des marchés traditionnels, les ovins sont vendus à des prix très élevés dans les autres espaces, du fait de leur qualité d'embouche.

IV – Perspectives

après la fête de Tabaski, les marchés vont fonctionner timidement au cours de la première décade d'août 2020.

Recommandations générales

- Profiter des pauses pluviométriques pour procéder au sarclages et autres opérations culturales;
- Se prémunir des informations météorologiques pour planifier les dates de semis optimales;
- Promouvoir les bonnes pratiques agricoles et les méthodes de lutttes physiques et mécaniques par les producteurs pour une gestion intégrée des déprédateurs;
- Former les acteurs sur les techniques de prospections, de traitement en UBV (Ultra Bas Volume), en suivi environnement en vue de se préparer à une invasion acridienne;
- Au niveau paysan, diagnostiquer la présence de ravageurs sur les plantes.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, Comité National du CILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Environnement, Direction Générale Santé et à la presse...